

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Sud

Titre du mandat

Mise en place d'une solution durable pour stopper la pollution plastique à l'embouchure du Seyon.

Mandant-e-s

Madame Emily LUCAS

Commentaires

Date et lieu

Neuchâtel, le 13.02.2024.

Résumé du mandat, explications

Contexte et explications :

J'habite à la rue de l'Evole depuis septembre 2022 et j'emprunte régulièrement le passage piétonnier qui longe le Seyon pour rejoindre le lac (entre la rue de l'Evole et le quai Louis Perrier). A ce même endroit, il y a le bâtiment de la Case à Chocs, bordé par un escalier en treillis métallique qui surplombe le Seyon.

J'ai constaté qu'un grand nombre de déchets (verres en plastique, canettes en aluminium, mégots de cigarettes) tombaient en-dessous de cet escalier, sur un rebord difficilement accessible, puis dans le Seyon. J'ai remarqué plusieurs verres en plastique estampillés « Case à Chocs » aux abords du lac, notamment sur la petite plage en contrebas. Je ne pense pas que les gens jettent volontairement leurs déchets. Le problème est que cet escalier est utilisé comme une terrasse et le fait qu'il n'ait pas de fond engendre la chute de déchets divers.

A ma connaissance, la Voirie est déjà intervenue au moins deux fois pour nettoyer la zone située sous les escaliers, mais cela ne résout pas le problème à long terme.

Résumé du mandat :

Le passage piétonnier qui longe le Seyon pour rejoindre le lac entre la rue de l'Evole et le quai Louis Perrier fait partie d'un itinéraire touristique. Or, cet espace est régulièrement jonché de détritits (verres en plastique, canettes en aluminium, mégots de cigarettes) qui tombent sous l'escalier qui borde le bâtiment de la Case à Chocs. Charriés par le Seyon, ces déchets finissent sur la plage en contrebas et dans le lac de Neuchâtel. Outre le nettoyage de la zone, une solution pérenne et durable doit être mise en place pour préserver le lac de cette pollution.

Annexe(s) éventuelle(s)

Photos en pièce jointe.

Situation générale : un escalier ouvert est utilisé comme terrasse par les usagers du bar l'Interlope. Les verres, canettes et paquets de cigarettes tombent des escaliers.



Photos prises le 06.12.2022



Photo du 15 avril 2023



Les services de la voirie sont intervenus le 20 avril. Mais depuis, la pollution a repris :



Photo du 6 mai 2023

Le 15 octobre 2023, sur la plage à l'embouchure, cannette et verre en plastique



*Le 3 février 2024,
toujours des verres
en plastique...*



